

REGARDS



*Bonne année
2022*



**LES CAHIERS DE
L'ENVIRONNEMENT**

L'eau et la vie, l'eau et la ville

"LA VILLE, LA NUIT"

Concours photo de St-Cyr
Cadragès (voir page 9)
Photo de Marie-Christine Naas

**Janvier
2022**

Passion Coiffure



45 rue du 8 mai 1945 • SAINT-CYR-EN-VAL

Tél. 02 34 08 46 51

La Racinerie

Rue Haute à Saint-Cyr-en-Val
02 38 69 21 35

Paniers à composer sans abonnement !

Mais aussi vente à la ferme,
marchés, cueillettes
et conserves.

+ d'infos sur
www.laracinerie.fr

Nous sommes présents toute
l'année sur les marchés de :
• La Source •
• Saint-Cyr • Quai du Roi •



BOUCHERIE DU VAL



02 38 76 20 02 - boucherie.caze@orange.fr

133, rue du 11 novembre 1918
45590 Saint-Cyr-en-Val



Réseaux électriques
(Aériens et Souterrains)
Éclairages publics et décoratifs
Éclairages sportifs
(Stades - Vélodromes)
Signalisations routières
Lotissements - VRD - Gaz

Ineo Réseaux Centre
Agence d'Orléans
14, rue de la Fonderie
P.A. des Montées - CS 30038
45073 ORLEANS CEDEX 2
Tél. 02 38 56 86 20



1 Place Bliesen - 45590 Saint Cyr en Val
02 38 14 91 80
cocci.marketcaze@orange.fr

Livraison à domicile



Pour vos communications dans
REGARDS

bulletin d'informations municipales de
Saint Cyr en Val

Contactez **Céline JANVIER**
07 78 82 23 20

ou par mail celine.janvier@ouestexpansion.fr



OUEST EXPANSION
édition / régie publicitaire

RECYCLAGE & VALORISATION DES DECHETS
Territoire Centre
Tél. 02 38 46 65 65

www.veolia.fr

Ressourcer le monde



Vie communale

- Pôle technique et aménagement 4
- Du renfort pour l'action sociale 5
- Remise des colis de Noël
- Stationnement réglementé 6
- Les bacheliers récompensés
- Antenne CELLNEX
- Cérémonie du 11 novembre
- Nouveaux praticiens au pôle santé 7
- Appartement de la Jonchère

Vie associative

- Salon des artistes 8
- Décorons notre beau sapin
- Remise du chèque octobre rose
- Concours halloween
- Téléthon 2021
- Marché de Noël
- Concours photo St-Cyr cadrage 9
- La St-Cyrienne a 50 ans

Agenda 2021 - 2022

10

Enfance jeunesse

- Conseil Municipal des enfants et des jeunes 10
- A quoi rêve la petite enfance ? 11
- Goûter de Noël comme au cinéma
- La vie de château avec l'ALSH
- Accueil de Loisirs inclusif
- Bientôt sur les cimes !
- Visite chez les soldats du feu

Les cahiers de l'environnement

- L'eau 13

Environnement

17

- Promenons-nous dans la biodiversité à Morchène
- Frelon asiatique : attention prudence

Vie économique

- Parc d'activités du Cornay 18

Expressions croisées

19

HORAIRES DE LA MAIRIE :

- Lundi, mardi, mercredi, jeudi et vendredi : de 9h à 12h, sur rendez-vous l'après-midi
- Fermé le samedi



Chères Saint-Cyriennes
et chers Saint-Cyriens,

En ce début de nouvelle année, je voudrais vous inviter à oublier les soucis et les contrariétés de 2021 pour nous projeter ensemble vers 2022. Certes, la pandémie a souvent contrarié nos modes de vie, y compris en nous empêchant d'organiser une cérémonie des vœux, mais je veux surtout retenir la formidable solidarité et le sens civique dont vous avez toutes et tous fait preuve pour que notre communauté continue d'exister et de « faire société ». Je tiens particulièrement à remercier les bénévoles de la réserve communale, les professionnels de santé, les acteurs sociaux, les associations et les agents communaux pour leur implication de tous les instants aux services des autres.

L'intérêt collectif, c'est ce qui doit continuer à nous guider au cours de cette année 2022 pour améliorer encore la qualité et le plaisir de vivre dans notre cher village. A l'échelle de nos compétences communales, cette qualité de vie se mesure selon quatre grands critères : la santé, l'éducation, l'environnement et la convivialité. Dans chacun de ces domaines, l'équipe municipale a déjà beaucoup œuvré et va renforcer encore ses actions en 2022.

Pour l'éducation et la jeunesse, les travaux d'agrandissement et d'isolation de l'école maternelle sont bien avancés et vont ensuite concerner l'école élémentaire. Un bâtiment commun sera construit pour l'ALSH et le multi accueil. Des jeux d'enfants pour tous ont été installés à Morchène et l'aménagement du site va se poursuivre. Un conseil municipal des enfants et des jeunes a été élu et nous comptons sur eux pour nous soumettre des propositions originales.

Concernant le pôle santé, un secrétariat et une annexe ont été créés et nous sommes heureux d'accueillir deux sages-femmes, portant ainsi à 21 le nombre de professionnels de santé, chiffre exceptionnel pour une commune de notre taille. L'environnement concerne aussi bien le cadre de vie que les facilités de déplacement. Les circulations douces de la rue de la Gare et de la Racinerie ont été rétablies, un accès à Morchène pour les personnes à mobilité réduite a été aménagé, et les travaux d'aménagement des rives du Dhuy, de requalification de la rue Basse et de sécurisation de plusieurs rues vont se poursuivre. Les travaux de régulation du ruisseau le Morchène, souvent évoqués, vont enfin être engagés concrètement.

Par-dessus tout, c'est une année de convivialité retrouvée que je vous souhaite pour 2022. Nous allons agir avec nos forces vives que sont les entreprises, artisans, commerçants, professionnels de santé et notre si riche vie associative, pour que cette nouvelle année soit celle du plaisir du bien vivre ensemble à Saint-Cyr. Au nom de l'ensemble des élus, je vous souhaite, ainsi qu'à tous ceux qui vous sont chers, une très belle et chaleureuse année 2022.

Vincent Michaut, maire

BULLETIN MUNICIPAL DE SAINT-CYR-EN-VAL - janvier 2022

Directeur de la publication : Vincent Michaut, Maire

Photos : Mairie de Saint-Cyr-en-Val, Force Motrice, St-Cyr Cadrage, X - Conception, mise en page : Force Motrice

Rédaction : Bruno Goupille, Jacques Toussaint - Régie publicitaire : Céline Janvier 07 78 82 23 20

Impression : Groupe Imprimis - Imprimé avec des encres végétales sur un papier respectant une gestion durable des forêts

Dépôt légal ISSN en cours

Mairie de Saint-Cyr-en-Val, 140, rue du 11 novembre, 45990 Saint-Cyr-en-Val - Tél. 02 38 76 20 20 ☎ 02 38 76 66 28

Pôle technique et aménagement : les travailleurs de votre qualité de vie



Les équipes, presque au complet, du pôle technique et aménagement

Ils agissent souvent dans l'ombre mais leur travail mérite toute la lumière. Les 22 collaborateurs du pôle technique et aménagement accomplissent de multiples tâches qui contribuent à la qualité de vie à Saint-Cyr-en-Val.

44 kilomètres carrés, c'est la surface qu'occupe la commune de Saint-Cyr-en-Val. Un vaste territoire qui est aussi l'espace de travail des collaborateurs du pôle technique et aménagement de la ville. Leur mission consiste à rendre votre cadre de vie aussi agréable que possible, à faire fonctionner les équipements et matériels municipaux, et à répondre aux multiples demandes d'intervention.

« Nous recevons plus de 700 demandes par an de la part des habitants ou des associations pour des interventions de toutes sortes, cela sans compter le travail régulier ni les sollicitations mineures qui ne font pas toujours l'objet d'une fiche d'intervention », explique Loïc Lelièvre, le directeur du pôle technique et aménagement.

75 000 mètres carrés d'espaces verts

Par travail régulier, il faut entendre les tâches quotidiennes des 22 agents du pôle dont la plus grande partie de l'effectif est managée par Julien Guitart-Roca, responsable des ser-

vices techniques. Celui-ci anime trois équipes distinctes, l'une consacrée au cadre de vie, avec Luc Dufresne pour chef, l'autre aux espaces verts du centre, sous la responsabilité de Sylvain Gillet, et la troisième aux espaces verts de Morchène, pilotée par Olivier Marchou.

Au total, les agents interviennent sur les 75 000 mètres carrés d'espaces verts que compte la commune sous forme de massifs, pelouses, prairies et secteurs arborés. A cela s'ajoute la centaine d'hectares de forêts, parcs et chemins de randonnée qu'il faut nettoyer et maintenir en bon état.

Astreinte technique 24 heures sur 24

L'équipe cadre de vie intervient sur les équipements municipaux, sites sportifs, aires de jeux, et les 25 000 m² de bâtiment à réparer, chauffer, contrôler et mettre aux normes.

Au service des habitants et des associations, le pôle technique et aménagement est régulièrement sollicité pour la mise à disposition de maté-

riel, tables, chaises, barnums, pratiquement un week-end sur deux. Certains agents assurent, à tour de rôle, une astreinte technique et gardiennage afin de pouvoir intervenir 24 heures sur 24 et sept jours sur sept.

« Six collaborateurs sont mis partiellement à la disposition d'Orléans Métropole pour la gestion du service de l'eau et de l'entretien des espaces verts métropolitains situés sur la commune », précise Loïc Lelièvre.

Le pôle technique et aménagement prend également en charge la gestion des travaux neufs ou d'entretien des équipements municipaux en lançant les appels d'offres et en suivant la réalisation des commandes.

« Nous réalisons toutes ces missions, termine Loïc Lelièvre, en veillant à assurer la meilleure gestion des ressources naturelles comme l'eau, la suppression des produits de traitement chimique et la recherche perpétuelle d'économie d'énergie ».

Du renfort pour l'action sociale



Stéphanie Moutoussamy, chargée de mission, et Nadia Benkou, intervenante sociale, prennent en charge les activités du CCAS.

Pour renforcer l'action sociale communale, des moyens humains supplémentaires ont été affectés au CCAS.

L'enquête d'Analyse des Besoins Sociaux (ABS) organisée en début de mandat a révélé des attentes des Saint-Cyriens en matière d'accès aux soins et d'accompagnement des personnes âgées vulnérables (voir « Regards de novembre 2021 »). Cette consultation avait obtenu un taux de participation (13% de la population) supérieur aux résultats généra-

lement observés sur ce type d'enquête. Les deux principales attentes exprimées par les personnes ayant répondu portaient sur l'offre de soins et sur le soutien aux seniors en situation de fragilité. Malgré toutes les difficultés de l'exercice dans une région considérée comme le plus important désert médical, la municipalité de Saint-Cyr-en-Val s'emploie

à étoffer l'offre de soins. Ainsi, deux sages-femmes rejoignent le pôle santé en janvier (lire par ailleurs) et des démarches se poursuivent activement pour accueillir de nouveaux praticiens.

Deux recrutements

Afin de conduire avec efficacité la politique sociale de la ville, deux recrutements ont été réalisés au deuxième semestre 2021. Stéphanie Moutoussamy est arrivée en tant que chargée de mission sur trois domaines : le CCAS (Centre Communal d'Action Sociale), le CMEJ (Conseil Municipal des Enfants et des Jeunes) et la communication. Elle est assistée de Nadia Benkou en tant qu'intervenante sociale. Celle-ci arrive de Boigny-sur-Bionne où elle a travaillé pendant 18 ans au CCAS de la commune. Leurs missions consistent à mettre en œuvre la politique sociale de la ville en particulier en direction des personnes âgées et isolées. Elles se tiennent à l'écoute des habitants pour les informer, les orienter et les aider à faire valoir leurs droits sociaux. L'une des priorités vise à favoriser le maintien à domicile dans les conditions décentes en mettant en place un accompagnement adapté.

Principales missions du CCAS

Le Centre communal d'action sociale porte la politique sociale de la commune en traduisant les orientations définies par les élus et en mettant en place des accompagnements individuels ou collectifs.

Ses missions principales sont l'accueil, l'information et l'orientation des usagers vers l'accès aux droits. Le CCAS propose également un accompagnement global aux personnes en difficultés : les personnes âgées, les personnes handicapées, les personnes isolées ou en situation d'insertion. Il transmet les demandes aux institutions compétentes pour toute demande d'aide légale (allocation personnalisée d'autonomie - APA, allocation adulte handicapé...) et peut intervenir pour des aides d'urgence extra-légales.

De plus, il met en place des actions en direction des seniors : repas, distribution de colis de Noël, actions de prévention dans le cadre du plan canicule, du plan grand froid et du plan COVID.

Enfin le CCAS de Saint-Cyr-en-Val fait partie du réseau CLIC (Centre Local d'Information et de Coordination) Gériatologique d'Orléans.

Contact : Mairie de Saint-Cyr-en-Val – 02 38 76 20 20

REMISE DES COLIS DE NOËL



Le 17 décembre, les élus du conseil municipal et les membres du CCAS ont distribué les colis de Noël aux seniors de la commune en drive. Le Maire et deux élues se sont déplacés à la résidence Idylia le 20 décembre pour remettre les colis aux résidents de plus de 73 ans.

Nouveau stationnement à durée réglementée dans le centre



Délimitation de la zone

Au cours du premier trimestre 2022 une zone de stationnement à durée réglementée est mise en place dans le centre de Saint-Cyr. Elle vise à favoriser la rotation des véhicules en régulant le partage des places de stationnement, et ainsi de faciliter l'accès aux commerces et services.

Zone concernée : rue du 11 Novembre, rue du 8 mai 1945, place de l'Eglise

Période et durée : La durée maxi-

male de stationnement est limitée à 2 heures. Le stationnement réglementé s'applique du lundi au vendredi, 8h et 19h, à l'exception des samedis, dimanches et jours fériés.

Les contrevenants encourrent une amende.

L'usage d'un disque pour zone bleue avec indication des plages horaires est donc rendu obligatoire.



BACHELIERS MÉRITANTS



Ils ont obtenu la mention « très bien » au baccalauréat 2021 et la

municipalité, en la personne de son maire Vincent Michaut, a récompensé leur mérite en leur offrant un chèque de 150 euros, le 11 décembre en salle du conseil municipal. Les brillants bacheliers sont les suivants : Lison Baudin, Lina Belaiche, Florian Coudière, Emma Desroses, Lucie Tournassat et Marie Verdun.

DATE LIMITE D'INSCRIPTION SUR LES LISTES ÉLECTORALES :
Jusqu'au 4 mars 2022 (élections présidentielles les 10 et 24 avril 2022)

LE 11 NOVEMBRE AVEC LA RÉSERVE COMMUNALE ET LES CADETS DE LA PROTECTION CIVILE



La réserve communale était fortement représentée lors de la cérémonie du 11 novembre dernier. Après le dépôt de gerbe au monument aux morts, le cortège s'est rendu au cimetière pour un temps de recueillement.

VOYAGE À BLIESEN



Une délégation composée de membres du comité de jumelage et d'élus municipaux s'est rendue à Bliesen le week-end du 19 novembre afin de consolider notre partenariat avec la ville allemande. La commune de Saint-Cyr-en-Val recevra à son tour une délégation de Bliesen pour les fêtes johanniques.

Antenne CELLNEX

Une antenne 5G de Bouygues Télécom sera installée fin juin 2022, rue de Marcilly, en remplacement de l'antenne du château d'eau.



Photomontage du projet

Deux sages-femmes rejoignent le pôle santé



21 PROFESSIONNELS DE SANTÉ SUR LA COMMUNE

L'équipe pluridisciplinaire de santé se voit donc doter de 21 professionnels au total : médecins généralistes, kinésithérapeutes, ostéopathes, diététiciennes, orthophonistes, infirmières, pédicures podologues, dentistes et sages femmes.

Cynthia Aufrère et Laurence Coutras-Mery commencent à exercer à partir du 10 janvier, à temps partiel dans un premier temps.



Déjà fort d'une quinzaine de professionnels, le pôle santé de Saint-Cyr-

en-Val s'enrichit de deux nouvelles compétences à partir du 10 janvier prochain. Deux jeunes sages-femmes, Cynthia Aufrère et Laurence Coutras-Mery, viennent renforcer l'équipe en place. Elles exercent depuis plus de 10 ans à l'hôpital d'Orléans-la Source. Actuellement à 80%, elles réserveront les 20% restants à leur nouvelle activité libérale.

« Nous assurons toutes les activités de sages-femmes : préparation à l'accouchement, suivi de grossesse, suivi gynécologique (implant, stérilet, frottis ...), rééducation du périnée...etc.

Nous souhaitons prendre le temps d'instaurer une relation de qualité avec nos patientes, établir un vrai lien privilégié avec elles ».

Les deux sages-femmes ont choisi de débiter leur activité libérale à Saint-Cyr-en-Val en raison des conditions d'accueil réservées par la commune. Cynthia Aufrère recevra le jeudi et Laurence Coutras-Mery le lundi.

Les prises de rendez-vous s'effectuent d'ores et déjà sur Doctolib.

Chantier école à la Jonchère



Les pièces du logement du gardien réhabilitées par les élèves

Afin de renforcer le rôle de la commune dans la formation des jeunes, un chantier école va être confié aux élèves de la section BAC Pro Technicien Aménagement et Finitions du Bâtiment du lycée des métiers du bâtiment et des travaux publics Gaudier Brzeska, de Saint-Jean-de-Braye.

Sous la conduite du pôle technique et aménagement, ils prendront en charge la rénovation d'une partie du logement de gardien du domaine de la Jonchère.

Salon des artistes



Plus de 700 personnes sont venues au Salon des artistes pour découvrir le travail des 70 exposants les 27, 28 et 29 novembre sur le thème des arbres du monde. Une quarantaine d'enfants de la crèche et de l'école

maternelle ont réalisé une activité d'éveil à l'art et à la nature. L'environnement doit être inculqué dès le plus jeune âge.

Rendez-vous pour la 37ème édition du salon les 26 et 27 novembre 2022

Décorons notre beau sapin



Le samedi 4 décembre, une vingtaine d'enfants ont participé à l'animation proposée par Nathalie Butez, la fleuriste installée dans l'ancien bureau de Poste sous l'enseigne « Eau de pivoine ». Profitant d'une éclaircie, ils ont joyeusement pioché dans des caisses de décorations pour orner de guirlandes scintillantes et boules multicolores le sapin disposé devant le magasin. Un goûter les attendait ensuite pour clôturer ce moment festif.

REMISE DU CHÈQUE OCTOBRE ROSE



Un chèque de 788,42 euros a été remis par la municipalité à la ligue contre le cancer, le 10 décembre. Cette somme correspond aux dons récoltés lors de la manifestation Octobre Rose contre le cancer du sein. Les associations et les commerçants participant à l'opération ont été remerciés ainsi que les jeunes de l'Univers jeune et les membres du CCAS. Michel Chevreau, trésorier de la ligue contre le cancer du Loiret, a précisé que ces fonds sont prioritairement destinés à la recherche.

CONCOURS HALLOWEEN



Suite au concours organisé par les bénévoles de la bibliothèque sur le thème d'halloween, pendant les vacances de Toussaint, Monsieur le Maire a récompensé une vingtaine de participants.

TÉLÉTHON 2021

Les associations de Saint-Cyr-en-Val se sont mobilisées pour organiser des épreuves sportives et collecter des fonds dans le cadre du téléthon: marche nocturne, vente de crêpes, visite de la ferme des tromignons, vente de produits fabriqués artisanalement, démonstration du modélisme.

La collecte a rapporté la somme de 1485 euros.



MARCHÉ DE NOËL



Organisé par l'association Saint-Cyr en Fête, le marché de Noël a réuni les 4 et 5 décembre 70 exposants d'artisanat local et 30 bénévoles. Il a reçu la visite de 2000 personnes sur le week-end.

SAINT-CYR CADRAGES : LE MONDE DE L'IMAGE PARTAGÉE



Nicolas Cavet, Bruno Simon et Yves Benhamou lors de la sélection du concours 2021

A Saint-Cyr Cadrages on pratique la photographie en mode convivial et interactif. L'association se fixe pour « objectif », sans jeu de mot, de réunir toutes celles et ceux qui sont intéressés par l'activité artistique et culturelle autour de l'image, de la photographie et de l'encadrement.

Présidée par Marie-Christine Naas, Saint-Cyr Cadrages compte actuellement 25 adhérents, tous passionnés par la photographie dans un esprit d'échange et de partage. « Une fois par semaine, nous nous réunissons pour discuter sur un thème particulier, qui peut être par exemple une couleur, autour de deux ou trois photographies, explique Marie-Christine Naas. Nous organisons aussi des ateliers sur des sujets plus techniques comme la composition, l'éclairage, les réglages...etc. »

Atelier et critérium

Dernièrement, un atelier s'est tenu sur la façon de créer un mini studio de prise de vue à l'aide de moyens simples et accessibles. « Nous avons aussi en projet l'organisation d'un rallye photo par équipe de deux ou trois qui aura lieu un dimanche sur un thème défini en commun », poursuit-elle. Pour l'heure, le club est mobilisé par la « mise au point », toujours sans jeu de mot, du concours annuel ouvert à tous (lire ci-après). Les membres de Saint-Cyr Cadrages préparent aussi activement leur participation au critérium organisé en mars par le PCCO (Photo Ciné-Club Orléanais). Une vingtaine de

photos seront sélectionnées pour être soumises au jury de ce concours de référence qui donne lieu chaque année à une exposition très réputée. Une activité encadrement est également proposée le samedi.

Concours photo : la ville de nuit

Ouvert à tous, le concours de photographies de Saint-Cyr Cadrages 2022 a pour thème « la ville de nuit ». Il peut s'agir de n'importe quelle ville.

Extrait du règlement :

Chaque participant s'engage à ce que les photographies qu'il présente aient été réalisées par lui-même dans le respect des lois en vigueur relatives au droit à l'image des personnes photographiées et à la protection des espèces et de leur milieu.

Le nombre de photographies par auteur ne peut être supérieur à deux.

Les photographies, couleurs ou monochrome doivent avoir une taille maximale de 20x30 cm (ou A4).

Les tirages sont présentés montés sous marie-louise de 30x40 mm avec une feuille de protection au dos de la marie-louise (épaisseur maxi de l'assemblage 3mm). Aucune accroche n'est autorisée (montage sous cadre par le club).

Le concours de photographies donnera lieu à une exposition les samedi 19 et dimanche 20 mars 2022 au Château de Morchène.



Photo Marie-Christine Naas

Contact : 06 87 86 32 46

Email : saintcyrCADRAGES@gmail.com

LA SAINT-CYRIENNE A 50 ANS



**LA SAINT-CYRIENNE,
50 ans de musique dans notre
commune : Réservez votre date !**

Dimanche 30 janvier à 15 heures à la salle des fêtes, la Saint-Cyrienne fêtera son cinquantième anniversaire. Un concert unique, vous y attendra, on compte sur vous tous !

Voici le Conseil municipal des enfants et des jeunes



Le maire de Saint-Cyr, Vincent Michaut, a présidé à l'installation du conseil municipal des jeunes.

Officiellement installé le 22 novembre, le Conseil municipal enfants et jeunes est composé de 15 élus de 9 à 16 ans. L'intérêt pour la vie communale n'attend pas le nombre des années.

Ils ont pris très à cœur leur engagement et leurs nouvelles responsabilités. Comme tout candidat à une élection, ils ont rédigé leur profession de foi et été élus démocratiquement. Un Conseil municipal enfants et jeunes (CMEJ) a été officiellement installé le 22 novembre dernier lors d'une réunion à la salle des fêtes. Le scrutin s'était déroulé auparavant dans les locaux de l'école élémentaire Claude Loynes. Les élèves étaient invités à procéder à l'élection par bulletin secret pour les enfants de CM1 et CM2, l'élection des 6ème et 5ème se déroulant de manière numérique.

Contrôlé par les conseillers municipaux et les agents du pôle enfance jeunesse, le dépouillement a abouti à la désignation de 15 élus pour un mandat de deux ans (voir liste).

Leurs missions consistent à être à l'écoute des attentes des jeunes afin de proposer des projets au conseil municipal des adultes.

A ce titre, le CMEJ se réunit une fois par mois, à l'exception des vacances scolaires, et participe une à deux fois par an au conseil municipal des adultes afin de rendre compte de son travail et de proposer différents projets de ville. Les élus du CMEJ représentent également la jeune génération lors des commémorations et manifestations officielles. Le nouveau conseil a ensuite désigné son maire, en la personne d'Adam Vinauger-Ba, et ses deux adjoints, Auxence Bertrand et Maëlan Hellal.

Les élus du CMEJ

Cyriac Bastien, Auxence Bertrand, Noa Bouquin, Mathéo Bris, Manoah Coulibando, Adnane El Boudali, Maëlan Hellal, Clément Laffargue, Agathe Nicolet, Hugo Laure Raymundo Pinero, Constance Racht-Stanislawski, Assya Tabohout, Anaëlle Toussaint, Gaétan Verstichel, Adam Vinauger-Ba.

LEURS IDÉES POUR LA COMMUNE

Dans leur profession de foi individuelle, les candidats ont exprimé un certain nombre d'idées et de propositions dont voici quelques exemples :

Environnement

- Sensibilisation à la nature
- Tri des déchets
- Lutte contre le gaspillage alimentaire
- Apiculture, rucher écolo
- Ferme pédagogique
- Poules à l'école
- Parcours nature autour de l'étang de Morchène
- Pancartes explicatives sur les oiseaux, insectes
- Potager à l'école maternelle

Solidarité- Vivre ensemble

- Instance de médiation à la gestion de conflits
- Intégrer les enfants solitaires
- Journée sur le handicap, les enfants malades
- Journée intergénérationnelle
- Journée de lutte contre le harcèlement
- Collecte de jeux pour les enfants pauvres
- Pédibus scolaire

Aménagement - Urbanisme

- Jeux et activités dans la cour d'école
- Filets pour ballons
- City-stade / plateau sportif
- Parcours de santé à Morchène
- Cages de foot à l'école
- Développer les pistes cyclables
- Plus de passages piétons
- Caméra sur le parking de l'école

Animation -sports-culture

- Pass culture pour les jeunes de la métropole
- Boîtes à livres
- Challenge multi-sports
- Activités gratuites à Morchène
- Fête du village
- Jeux à thème
- Clip avec les personnes âgées pour valoriser le patrimoine communal

A QUOI RÊVE LA PETITE ENFANCE ?

« A quoi tu rêves ? », ainsi s'intitulait le spectacle donné par Mathilde et Guillaume pour la petite enfance, le 17 décembre à la salle des fêtes.

Dans un décor propice à la poésie, 16 enfants ont été accueillis, en compagnie de leurs assistantes maternelles et des agents du Multi-Accueil.



GOÛTER DE NOËL COMME AU CINÉMA



Dans un décor inspiré du cinéma, les enfants des accueils périscolaires ont clôturé l'année, le 17 décembre, en participant à un goûter de Noël ponctué de jeux. Malgré l'absence des parents, en raison des conditions sanitaires, ce moment festif a été fortement apprécié des enfants et des animateurs.

Au cours du premier trimestre, les enfants ont pu s'initier à plusieurs projets sur le thème des arts, comme la magie, le chant, la danse ou le théâtre, dans le but de préparer un gala en juin.

ACCUEIL DE LOISIRS INCLUSIF



Tous les mercredis matin, l'accueil de loisirs reçoit des enfants de l'IME ADAPEI d'Orléans. Dernièrement ont été accueillis Aisata, Wassim, Jerry et Fleuris, accompagnés de leur éducatrice Charlène. Le partage d'activités et de jeux favorise ainsi, dès le plus jeune âge, le regard de la société sur les personnes en situation de handicap.

VISITE CHEZ LES SOLDATS DU FEU

Au cours des vacances de la Toussaint, l'univers Jeunes a organisé une visite à la caserne des pompiers. L'occasion pour les enfants de découvrir l'environnement et la vie des soldats du feu. Les échanges ont été riches en questionnements et émotions, notamment quand les jeunes ont pu revêtir la tenue que portent les pompiers lors de leurs interventions.



LA VIE DE CHÂTEAU AVEC L'ALSH



« Il était une fois, la vie de château ». Ce thème a rythmé la semaine des vacances de Noël pour les enfants de

l'ALSH (Accueil de loisirs sans hébergement) au château de la Motte. Ils ont pu découvrir la vie du lieu avant qu'il soit investi par le centre de loisirs : les occupants, les aménagements, le nom des salles. Dans une ambiance féérique, ils ont ensuite reproduit des scènes de la vie de chateaux.

La magie de Noël, les a aussi conduits à visiter le château de Meung-sur-Loire où ils ont pu apprécier les illuminations, les ambiances et la magie des contes de Noël.

Bientôt sur les cimes !

Les 16 adolescents inscrits au séjour de neige prévu du 6 au 12 février, ont pu préparer leur semaine de vacances en rencontrant Isaline, la directrice, et Lorène, l'animatrice. Ski, chiens de traîneaux, raquettes, figurent au programme de ce séjour que les jeunes attendent avec impatience et enthousiasme. Si la première semaine des vacances de février sera consacrée à ce séjour, la deuxième réservera son lot de surprises pour répondre aux attentes des jeunes.

ÉRIC GONZALEZ

Le gérant
TEL 02 38 76 21 43
ge45@orange.fr



- ✓ Réparation
 - ✓ Vente véhicules neufs et occasions
 - ✓ Location véhicules
- FREE2 MOVE

GARAGE DE SAINT-CYR

91 rue du 11 Novembre
45590 SAINT-CYR-EN-VAL

citroen.fr

Rendez-vous gourmand



• **BOULANGERIE - PÂTISSERIE** •

187 rue du 11 Novembre 1918
45590 St Cyr en Val

Tél : 02 38 76 22 83

*Art de la
création*



COIFFURE MIXTE
www.artdelacreation.fr

179 rue du 11 novembre 1918 • SAINT-CYR-EN-VAL
Tél. 02 38 59 71 93

**Entreprise de Jardins
SAS FOURNIER PASCAL**

- Création
- Entretien
- Arrosage
- Bassin
- Débroussaillage
- Clôtures



2241 Rue de Melleray
45560 Saint Denis en Val
SAS au capital de 37 000 €

Tél : 02 38 76 79 82

Fax : 02 38 76 83 70

p.fournier.paysagiste@orange.fr

Résidence LE PARC DE MORCHÊNE



Notre équipe d'Assistants de vie qui intervient au sein de la résidence peut également venir à votre domicile pour vous aider dans votre quotidien :

- Aide à la toilette
- Habillage
- Repas
- Travaux ménagers
- Accompagnement véhiculé ou au bras

Idylia est agréé par l'Etat et le Conseil départemental.

La Résidence met à disposition des appartements spécialement conçus pour simplifier votre quotidien.

T2 au T3 à partir de 783 € par mois (charges de services IDYLIA comprises).

Possibilité de séjours découverte.

À 10 minutes d'Orléans à la campagne



Autonomie - bien-être - confort - sécurité



247 rue des Iris - SAINT-CYR-EN-VAL • Tél. 02 38 55 81 01 • corinne.montigny@idylia.fr

L'eau et la vie, l'eau et la ville

Ce nouveau numéro des Cahiers porte sur une substance "extra-ordinaire", que chacun utilise quotidiennement, que l'on abhorre lorsqu'il y en a trop (par dessus ou par dessous), mais que l'on appelle de ses vœux quand il n'y en a pas assez. Nous avons la chance dans nos pays "tempérés" d'en avoir en abondance, alors qu'un grand nombre d'humains aimeraient en bénéficier : l'EAU.

En rappelant en quoi, et pourquoi, elle nous est si nécessaire, il faut indiquer comment, au niveau de la Commune, ce bien partagé est mis d'une part à la disposition de tous, mais qu'il faut d'autre part souvent l'utiliser "avec modération". Le pourquoi tient dans quelques propriétés simples de cette substance. Il est utile de préciser le cadre de son utilisation individuelle, son économie et ses pratiques, mais aussi de décrire sa gestion au niveau de la Commune, sa distribution, son assainissement, sa récupération, ainsi que les risques qui, parfois, apparaissent. Les inondations d'il y a quelques années ont conduit à des travaux importants sur les cours d'eau du village, mais il est préférable de prévenir les prochains risques, ce qui devrait être réalisé prochainement en "remettant le Morchène dans son lit".

Par Jacques Toussaint, délégué Environnement

POURQUOI L'EAU EST-ELLE UNE SUBSTANCE "EXTRA-ORDINAIRE" ?

D'abord, c'est l'une des très rares substances qui, dans nos conditions habituelles de vie sur Terre, existe sous ses trois états : liquide, bien sûr, solide (la glace) et vapeur (la vapeur d'eau) ; cette qualité permet, assez facilement de la purifier, par congélation ou ébullition. Ensuite, qu'y a-t-il de plus ordinaire, voire d'irréfléchi, que de faire couler de l'eau d'un robinet ? Demandez à un jeune de prendre une règle en plexiglas, de la frotter sur un vêtement de laine, et de l'approcher doucement du mince filet qui coule : sans le toucher, la règle dévie le filet. L'explication tient dans la capacité d'électrisation de l'eau. On sait que l'eau et l'électricité ne font pas bon ménage... mais cette capacité est à l'origine de la propriété de l'eau d'être un puissant solvant. Bien sûr, on sait qu'elle dissout le sucre, le sel ... et plein d'autres substances, mais c'est aussi pour cela que c'est un puissant moyen de nettoyage, en emportant bon nombre d'impuretés, dans la maison, dans la na-

ture, mais aussi dans le corps humain, et dans tout corps vivant. Mais l'eau dissout un grand nombre de produits, qui ne sont pas tous favorables à la santé, comme les engrais et les pesticides : veillons à ne pas les répandre.

A QUOI SERT L'EAU POUR UN ÊTRE VIVANT ?

Tous les personnels de santé rappellent constamment la nécessité pour tous de boire de l'eau quotidiennement (environ 2 litres par jour) ; tout jardinier, amateur ou professionnel, sait qu'il doit arroser ses plantes (si le ciel ne le fait pas !) régulièrement. Mais que devient cette eau que l'on ingurgite ? Nous ne sommes pas comme les poupées à qui l'on donne un biberon... et dont il faut changer la couche aussitôt ! Demandez autour de vous : on cite bien l'urine, bien sûr, mais aussi ?

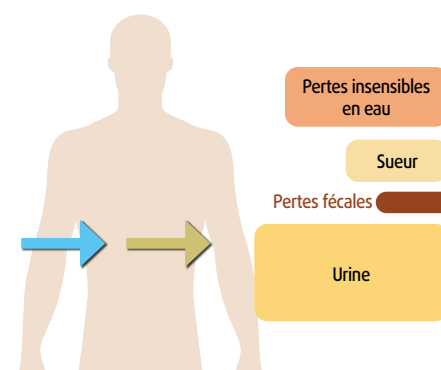
On distingue, en général, trois sortes de rejets de l'eau par le corps ; pour donner une idée, nous prendrons l'exemple "moyen" d'une absorption de 2 litres par jour :

- le premier rejet, c'est l'urine pour

environ 0,5 l à 1,5 l : c'est la fonction "nettoyage", en régulant la qualité et la bonne marche du corps ;

- le deuxième, c'est la sueur de quantité très variable : 0,1 l pour un sédentaire pur, 0,4 à 0,5 en général, jusqu'à plusieurs litres pour des sportifs intenses : la sueur permet la régulation de la température du corps, car l'évaporation des fines gouttelettes fait baisser la température superficielle ;

- les "insensibles" : associés au rejets fécaux (0,2 l) mais surtout à la respiration, par évaporation du gaz, vapeur d'eau (0,3 l à 0,6 l) : c'est le support d'une grande partie des gaz éjectés (CO_2), entraînés par la vapeur, et filtrés au niveau des poumons.





DISTRIBUTION ET GESTION RESPONSABLE DANS LA COMMUNE



A - Schéma de la distribution : les différentes étapes

En 1984, la Commune a fait le choix de l'autonomie pour la distribution de l'eau à Saint-Cyr. Cette eau, très pure et captée (le forage) dans le sud du territoire, est stockée dans le château d'eau, après épuration, pour être distribuée à tous. Aujourd'hui c'est toujours le cas, et cette eau est la moins chère (1,20 € par mètre cube) de toute la métropole. Les eaux usées étaient alors traitées dans la petite station d'épuration (le long du Dhuy, près de la pharmacie). Les techniques d'assainissement ayant

évolué, c'est à présent la métropole qui le gère (la station est située le long de la voie rapide, rue Gaston Gallou). C'est la raison des deux factures que chaque Saint-Cyrien reçoit en début d'automne, une pour la consommation en eau, l'autre pour l'assainissement par la métropole.

La récente version de la loi de décentralisation va conduire la métropole à mutualiser entre les 22 communes tous les services (alimentation et assainissement) ; actuellement, chaque

commune gère les services, soit individuellement (par l'intermédiaire d'une régie), soit par dérogation à une entreprise (par régime dérogatoire). Il va falloir faire un choix identique pour toutes : il est fort probable que cela augmentera de manière significative le coût final pour les Saint-Cyriens ... Le prix moyen, sur la métropole, est aujourd'hui de 1,50 € par mètre cube, sans compter les abonnements et l'assainissement.

B - Economiser sans se restreindre

L'eau délivrée par la ville est de bonne qualité (voir le tableau ci-après) et peut alimenter chacun sans crainte. Mais l'eau ne sert pas seulement à faire boire les humains : tous les êtres vivants ont

besoin d'eau, animaux comme végétaux ; elle est d'ailleurs nécessaire à la photosynthèse des plantes qui, le jour et dans leur cycle vertueux, nous "débarrassent" du CO₂ pour le transformer en fibres. Mais nous apprécions aussi les fleurs comme les couleurs des feuilles de ces végétaux, tout comme nous ne pouvons nous passer des légumes et des fruits. Tous ont besoin d'eau, mais pas forcément de l'eau de la ville ! D'un autre côté, le ciel nous

gratifie souvent de belles quantités de ce liquide précieux : autant ne pas le laisser perdre en le récupérant, pour quelques dizaines d'euros et des dispositifs simples comme cette cuve) : fleurs, légumes et arbres nous en seront reconnaissants ! Et pour quelques euros de plus, il est possible d'adjoindre une pompe immergée dans la cuve, dont chacun adaptera la taille à ses besoins, et réalisera son arrosage personnel.



ANALYSE DE L'EAU PAR (QUELQUES) COMMUNES DE LA MÉTROPOLE :

Paramètre	Dureté (°f)	Nitrates (mg/l)	Fer (µg/l)	Fluor (mg/l)	Sélénium (µg/l)	arsenic (µg/l)	Pesticide prédominant
Normes eaux distribuées	aucune	50	200	1,5	10	10	0,1
Teneur moyenne							
Ormes	29,4	32,8	<sd	0,32	9,1	<sd	0,061
Saint-Cyr-en-Val	19,4	1,3	<sd	0,08	<sd	3,0	<sd
Saint-Denis-en-Val	15,3	4,9	<sd	0,12	<sd	2,0	0,008



L'eau de Saint-Cyr-en-Val est l'une des plus pures de la métropole ! Bouteilles prêtes à remplir, usine de La Source

C – Adopter des attitudes responsables

Au delà des désagréments produits, il est toujours utile de vérifier régulièrement l'état de ses canalisations, de chercher la moindre fuite et d'y remédier.

Et puisque cette eau est bonne, pourquoi dépenser pour des eaux « minérales » ? Le litre d'eau (du robinet) coûte 0,12 centimes d'€ et la bouteille du commerce ? environ 24 centimes d'€, 200 fois plus !

Les dossiers de construction de maisons nouvelles (le "permis de construire") demande à présent que les eaux pluviales, récupérées au ni-

veau des gouttières, ne soient plus déversées dans les égouts, mais réparties au niveau du sol non bâti de la propriété : toute l'eau tombant, a priori, sur les toits retourne donc à la terre.

L'installation d'un adoucisseur, qui élimine une grande partie du calcaire dissous, à l'entrée de l'eau potable dans la maison, permet d'envisager des économies, en particulier pour le bon fonctionnement des nombreux appareils ménagers.

Et bien d'autres "astuces" sources d'économies...

D – La gestion raisonnée de l'eau de la ville :



Entretien avec Julien G-R, responsable des Services Techniques

La Commune a longtemps été soucieuse de l'usage de l'eau, elle l'est d'autant plus aujourd'hui compte tenu des conditions climatiques. Dans une commune labellisée "4 fleurs", les interventions portent sur plusieurs aspects : l'entretien et l'arrosage des plantes, le choix rationnel des espèces plantées et entretenues, la valorisation de la biodiversité en veillant à minimiser les déchets végétaux.

Les variations climatiques actuelles, étés plus secs, hivers plus venteux et pluvieux, orages de plus en plus fréquents, obligent à une utilisation raisonnée de l'eau d'arrosage, en installant de plus en plus de "goutte à goutte", plus économes, en favorisant les heures nocturnes qui permettent une meilleure assimilation par les plantes,

et surtout en récupérant largement l'eau de pluie. Une première citerne de récupération a ainsi été récemment installée dans le bâtiment technique de la ville, d'une capacité de 9000 litres : outre les opérations d'arrosage des massifs, cette eau servira également dès le printemps pour nettoyer les nombreux outils des équipes des



Cuve de récupération des eaux de pluie – Bât. Technique

espaces verts. L'expérience paraît très positive, et conduit à envisager l'installation d'une seconde cuve (une "forte" pluie permet de récupérer 2500 à 3000 litres d'eau à la fois). On trouvera la justification sur le site de la Mairie, rubrique "eau potable".

Pour limiter la consommation, les techniques agraires des anciens sont aussi remises en œuvre : binage systématique des plantations, recours à un paillage épais des massifs, appel à des espèces résistant aux quatre saisons ... Toute l'équipe technique a ainsi à cœur de mettre en œuvre des pratiques "éco-responsables".

POUR ALLER PLUS LOIN :

L'eau et le corps humain : www.hydratationforhealth.com/fr/sciences-de-lhydratation/laboratoire-dhydratation/eau-et-hydratation-bases-physiologiques-chez-ladulte/

Gestion et qualité de l'eau (Commune et Métropole) : www.orleans-metropole.fr/fileadmin/orleans/MEDIA/document/environnement/eau_potable/RAPPORT_EAU_POTABLE_2020.pdf

REMETTRE LE MORCHÊNE DANS SON LIT, UN NOUVEAU PROJET

A - Eaux naturelles et dégâts

Un grand nombre de Saint-Cyriens n'a pas oublié ces jours de juin 2016 où les deux rivières qui traversent la Commune ont quitté leurs lits, inondant toute la partie basse du village. Les dégâts matériels ont été très importants. Les équipes de sécurité ont été mobilisées rapidement et de manière efficace, mais le désir de ne pas retrouver une telle situation s'est vivement exprimé.



Inondation du Morchêne, juin 2016

B - Des travaux déjà réalisés

A la suite de cette inondation remarquable, un ensemble de travaux sur le cours de ces rivières a vite été entrepris, tout particulièrement sur le lit du Dhuy, afin de mieux réguler son écoulement, tant en période d'étiage (écoulement faible) que de risque de crue (débordements prévisibles).



Le bord du Dhuy après travaux

Des chicanes ont été construites pour ralentir les débits de l'eau, des ouvrages de retenue ont été éliminés. Sur le lit du Morchêne, quelques améliorations ont été apportées, mais qui semblent insuffisantes pour garantir tout nouveau débordement. Une réflexion a donc été engagée pour revoir le mode de traversée du bourg de manière plus sécurisée.

C - Le projet de Saint-Cyr-en-Val et de la Métropole

Bien qu'il n'y ait eu que des dégâts matériels importants, la Métropole d'Orléans qui a la compétence GEMAPI (Gestion des Milieux Aquatiques et de la Prévention des Inondations) a engagé, en partenariat avec les communes concernées, une vaste réflexion pour aménager les cours d'eau des deux versants, nord et sud, alimentant le Loiret et la Loire. Saint-Cyr-en-Val est la principale commune impactée au sud, avec le Dhuy et le Morchêne. Trois opérations essentielles ont été proposées afin de prévenir les inondations, qu'elles soient fréquentes ou exceptionnelles (comme celle de 2016) dans notre commune.

Aménagement 1 : revoir le cours du Morchêne, en "renaturalisant" le lit de la rivière au niveau de l'étang. Cet étang a été creusé au XIX^{ème} siècle par les jardiniers du château ; si c'est une promenade très prisée des habitants, ses eaux stagnantes favorisent fortement le dépôt d'alluvions. Redonner au cours d'eau un débit régulier permettrait de mieux réguler ses flux, et éviterait l'envasement actuellement constaté, et l'effet de "cascade" lors d'une crue.

Aménagement 2 : revoir l'arrivée du ruisseau dans le bourg (au niveau du Clos du bourg, rue de la gare) et créer une "conduite complémentaire de dérivation" souterraine, contournant la halle et rejoignant le Dhuy au confluent actuel.



Aménagement 3 : création d'un "chenal de décharge" démarrnant au niveau de la route de Vieville (en bas à droite de la photo du bas), contournant le lotissement des Rives du Dhuy, pour rejoindre le cours normal de la rivière à la sortie de la commune (en haut à gauche). Lors d'une grande crue, les simulations prévoient que cette déviation du cours déviara les 5/6^{èmes} du flux du Dhuy.



Aujourd'hui, ce projet a été présenté dans ses grandes lignes, en particulier financières... qui vont demander l'apport de nombreux crédits et un échelonnement des opérations. Le problème des inondations concernent au plus haut point les Saint-Cyriens : une présentation publique détaillée sera faite à tous lorsque les choix seront en voie de décision.

Promenons-nous dans la biodiversité à Morchène

La journée de découverte de la biodiversité autour de l'étang de Morchène a connu un beau succès avec plus d'une cinquantaine de participants le dimanche 17 octobre.

S'il faut en croire le nombre de questionnaires remplis, ce sont plus d'une cinquantaine de personnes qui ont participé à la journée de découverte de la biodiversité autour de l'étang de Morchène le dimanche 17 octobre. Cette journée s'inscrivait dans le cadre de l'opération « 24 heures pour la Biodiversité » organisée par la Métropole le dimanche 17 octobre. La commune de Saint-Cyr s'est fortement engagée dans le dispositif en proposant un parcours ponctué d'une dizaine d'étapes. A chacune de ces étapes, un panneau explicatif fournissait des renseignements sur différents aspects de la biodiversité : les insectes, les arbres, les oiseaux, les animaux des zones humides...etc. Cinq groupes d'une dizaine de per-

sonnes ont été constitués en début d'après-midi. La découverte s'est ensuite déroulée sous la conduite d'un accompagnateur qui apportait des précisions et répondait aux questions. Les enfants étaient invités à répondre à un questionnaire en relation avec chacune des étapes. En fin de parcours, un goûter les attendait ainsi qu'un diplôme municipal reconnaissant leur engagement.

Une délégation à la transition écologique

En avril dernier une délégation à la transition écologique a été confiée au conseiller municipal Thierry Pouget. Sa mission transverse s'exerce sur l'ensemble de l'activité municipale en incluant tout ce qui peut



Les participants étaient invités à répondre à un questionnaire sur la faune et la flore à différents points matérialisés par des panneaux.

avoir un impact sur la protection de l'environnement, la gestion de l'eau, les espaces verts, la transition énergétique et écologique.

Thierry Pouget a pris une part active à la préparation de la journée de la biodiversité à Morchène. D'autres initiatives et animations à caractère pédagogique et informatif seront proposées ultérieurement.

Frelon asiatique : attention, prudence !



Je suis la terreur des apiculteurs ...
Bien sûr, je pique, mais, pas de panique !

Le frelon asiatique s'est installé dans notre région depuis une dizaine d'années. Déclaré « nuisible » dès 2012, tout particulièrement pour les abeilles, mellifères comme sauvages, il est reconnaissable à son abdomen noir, alors que son cousin européen est jaune à bandes noires. La colonie s'installe au début du prin-

temps et construit un nid quasiment sphérique, d'une quarantaine de centimètres de diamètre, très souvent en haut des arbres. Il ne faut pas chercher à éliminer ce nid, car la bête est féroce si on la dérange ! Il est nécessaire de faire appel à une entreprise spécialisée, connue des apiculteurs. Ce nid va être abandonné par la colonie dès l'automne (car la grande majorité meurt) et sera peu à peu détruit par les intempéries : lorsqu'on le découvre, lors de la chute des feuilles, il n'est pas utile d'appeler un service pour le détruire. Certains spécialistes préconisent de placer avant le printemps des pièges, type pièges à guêpes ; mais cette pratique est fortement déconseillée par les scientifiques car trop peu

sélective. En cas de découverte à sa création au printemps, les services municipaux et de la métropole vous guideront vers les spécialistes. Si vous découvrez un tel nid sur votre terrain, pensez à contacter votre assurance pour les conditions de prise en charge.

Pour plus de précisions scientifiques, n'hésitez pas à contacter le Muséum d'Orléans ou le Muséum National : <http://frelonasiatique.mnhn.fr>



Cornay : un parc d'activités agricoles à préserver

Avec ses 4 500 hectares dédiés aux activités agricoles, le domaine de Cornay représente des enjeux économiques et environnementaux de premier plan qui méritent d'être valorisés.



Dominique Chenault et son épouse ont tenu une exploitation maraîchère pendant 50 ans avant de la transmettre à leur fils Julien.



Une zone à dynamiser

Adjoint en charge du commerce, des marchés, des risques majeurs et de l'environnement, Alain Marseille estime que le caractère agricole de la zone de Cornay doit être non seulement protégé mais aussi valorisé aux yeux des Saint-Cyriens. « Pour la municipalité, cela passe par une organisation à mettre en place avec les producteurs pour fédérer leur activité et dynamiser des actions communes, explique-t-il. Il faut que nous soyons collectivement vigilants sur la nature des nouvelles implantations. Pour mieux faire connaître la qualité des produits de la zone de Cornay, nous avons déjà organisé des marchés ponctuels et nous pourrions développer d'autres initiatives avec les producteurs. »

Les serres s'y alignent à perte de vue. Le parc d'activités agricoles de Cornay concentre sur 4 500 hectares de multiples activités économiques consacrées au maraîchage, à l'horticulture et aux pépinières. Cette vocation remonte aux années 1960 lorsque la « ceinture verte » de l'agglomération d'Orléans s'est déplacée de Saint-Denis-en-Val et de Saint-Jean-le-Blanc vers Saint-Cyr-en-Val en raison de l'extension de l'urbanisme.

Réputation internationale

Sur les terres alluvionnaires de la Loire, régulièrement enrichies par les inondations, s'est développée une activité agricole spécifique de qualité. On y dénombre aujourd'hui 32 exploitations parmi lesquelles figurent des maisons de réputation internationale comme le rosiériste Francia Thauvin ou le producteur de clématites Javoy.

Une dynastie de maraîchers

La famille Chenault, pour sa part, se consacre au maraîchage depuis cinq générations. Lionel Chenault est venu s'installer sur la nouvelle zone d'activités agricoles de Cornay au tout début de sa création en 1964 sur une parcelle de 3 hectares. Son fils, Dominique, a pris le relais en 1968. « Au début, il y avait une dizaine d'exploitants, se souvient-il. Le terrain a été aménagé par la SAFER et les serres se sont construites progressivement. Nous avons créé une association pour gérer le réseau d'eau. » Après 50 années d'exploitation, et une évolution vers le bio à partir de 1998, Dominique Chenault a transmis l'entreprise à son fils Julien et sa femme Mylène. Ils proposent notamment de la vente directe en bio sous le label « Serres Bio Val ».

ÉQUIPE MUNICIPALE

Chères Saint-Cyriennes,
chers Saint-Cyriens,

En 2021, le groupe majoritaire n'a eu de cesse d'être aux côtés des Saint-Cyriens. L'année a été dictée par la pandémie Covid qui nous prive de nos libertés complètes, la crise sanitaire ne nous a pas empêché d'avancer dans la réalisation des travaux d'entretien et d'amélioration de nos espaces publics, accompagner les plus fragiles et nos professionnels de santé. Nous avons aussi lancé les réflexions sur les autres projets du mandat. Durant cette année, nous n'avons pu vous rencontrer en réunion de quartiers autant que nous le souhaitions, mais nous retravaillons le format afin de faire mieux en 2022, tout en restant en phase avec les consignes sanitaires. Cette année, nous avons partagé des moments importants comme la présentation des travaux rue

Basse avec le recueil et la prise en compte des remarques des riverains, la mise en place du nouveau Conseil Municipal des Enfants et des Jeunes, mais aussi la mise en avant de la réserve communale de sécurité civile et des cadets de la protection civile et des événements festifs comme le pique-nique rue du 11 Novembre ou le spectacle sons & lumières. Les projets réalisés associent toujours les Saint-Cyriens, par exemple comme la mise en place du secrétariat du pôle de santé qui a été travaillé avec les professionnels de santé et le comité santé en un temps record. Certes le coût est important mais il est d'utilité publique avec une participation citoyenne. Le travail continuera pour réduire l'enveloppe communale sans altérer le service. Dans les 15 premiers mois, nous nous sommes attachés à terminer les projets que nous avons votés dans l'ancien mandat, en faisant des économies conséquentes, tout en en préservant l'esprit. Ce sont aussi des travaux réalisés en lien avec notre engagement auprès de vous, aménagements PMR, école maternelle, sécurisation de la rue du 11 Novembre, 1ère tranche d'installation de récupérateurs d'eau de pluie, montée en puissance du CCAS, incorporation d'apprentis et doctorants pour

renforcer les équipes. En concertation avec la Métropole, qui en a la compétence, nous allons réaliser des travaux sur le Morchène pour limiter les risques inondations. Nous travaillons en étroite collaboration avec l'éducation nationale et les directrices d'écoles, sans les contraindre et dans le respect de leurs volontés, pour mettre en place les meilleures mesures sanitaires. En 2022, le groupe de travail pour le nouveau bâtiment ALSH & multi-accueil permettra une large place à la concertation citoyenne en associant tous les usagers (personnel, parents d'élève, gestionnaire) et les Saint-Cyriens dans des réunions participatives au fur et à mesure de l'avancement des études et des travaux. Notre priorité est d'être à vos côtés, de répondre à vos besoins et de tenir nos engagements, même si le calendrier administratif est moins rapide qu'on ne le souhaite, nous ne manquerons pas de vous associer aux grandes décisions.

Nous vous adressons nos meilleurs vœux 2022 et une très bonne santé pour vous et vos proches.

Nous sommes à votre disposition et comptez sur nous pour faire que Saint-Cyr-en-Val reste un village où il fait bon vivre.

PAROLE À L'OPPOSITION

Cette année qui vient de s'achever aura été, comme la précédente extra-ordinaire, d'un point de vue sanitaire. Nous avons espéré une rémission de la Covid-19, ce ne fut pas le cas. Avec le nouveau variant, une nouvelle vague de contamination déferle sur notre pays et plus que jamais nous devons maintenir les gestes barrières et la distanciation physique. Dans ce contexte, et alors que la ventilation des locaux – notamment ceux fréquentés par des enfants – est essentielle pour limiter la propagation du virus, le refus du maire d'équiper ces locaux de capteurs de CO² est incompréhensible. Rappelons que ces équipements – préconisés par la Haute Autorité de Santé – sont totalement inoffensifs pour la santé, et restent le seul moyen de s'assurer de l'efficacité de l'aération et ainsi d'en ajuster la fréquence au juste besoin, ni trop, ni trop peu. Nous demandons donc à la municipalité de revoir sa position et de donner une suite favorable à notre proposition. Nous avons également profité de cette période de fin d'année au cours de laquelle

s'élabora le prochain budget pour demander qu'un « Budget Participatif » d'un montant minimum de 30 000 € soit adopté en 2022. Ce type d'action de démocratie participative présente le double intérêt d'impliquer les citoyens en affectant une partie du budget d'investissement de la collectivité à des projets de proximité. Notre dernière CleanWalk – marche de ramassage des déchets – que nous avons organisée dans la zone d'activités de la Saussaye, a permis de mettre en avant le manque d'entretien de cette zone qui s'apparente par endroit à une décharge à ciel ouvert dégradant ainsi l'image de notre commune auprès des nombreuses personnes qui y travaillent. Certes, les zones d'activités sont de la compétence métropolitaine, mais notre commune ne peut pas laisser ainsi une partie de son territoire à l'abandon. La municipalité

doit réagir et intervenir auprès d'Orléans Métropole. De notre côté, nous maintiendrons les actions de ce type, qui sont pour le moment les seuls moyens de faire réagir citoyens et élus pour qu'ils prennent conscience des dégâts occasionnés par nos modes de consommation. En 2022, nous n'en aurons sans doute pas fini avec la pandémie et il nous faudra encore maintenir notre vigilance face à la propagation du virus par un comportement individuel et collectif exemplaire. Nous vous souhaitons une bonne et heureuse année 2022 ainsi qu'à vos familles et à vos proches. Qu'elle vous apporte beaucoup de joie et de bonheur, mais surtout une excellente santé,

**Groupe d'opposition
« Alternative Saint-Cyr-en-Val »**

Les événements et dates figurant dans cet agenda sont communiqués sous toute réserve d'annulation ou de report en fonction des conditions sanitaires et de l'évolution des consignes de sécurité imposées par les pouvoirs publics. Il est prudent de vous renseigner au préalable auprès des organisateurs ou en consultant l'agenda figurant sur le site Internet de la Mairie.

JANVIER

jeudi 13 janvier

CAFÉ DES AIDANTS

14h - 15h30, salle square des jumelages
Familles Rurales

jeudi 13 janvier

**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
LE TEMPS DES LOISIRS**

14h, Salle des Fêtes

vendredi 21 janvier

**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
SAINT-CYR EN FÊTE**

18h30, Salle des Fêtes

samedi 22 janvier

CONCERT

20h30, Salle des Fêtes
St-Cyr les Folks

dimanche 23 janvier

**JOURNÉE DE L'AMITIÉ
FRANCO-ALLEMANDE**

9h-13h, Halle
Comité de Jumelage

dimanche 30 janvier

50 ANS DE LA SAINT-CYRIENNE

15h, Salle des Fêtes
La Saint-Cyrienne

FÉVRIER

vendredi 4 février

SALON DES VINS

Entrée : 5 €
15h-21h, Salle Polyvalente
Saint-Cyr en Fête

samedi 5 et dimanche 6 février

SALON DES VINS

Entrée : 5 €
10h-18h, Salle Polyvalente
Saint-Cyr en Fête

dimanche 13 février

ANIMATION & CONFÉRENCE

à partir de 10h, Salle des Fêtes
SHA

jeudi 17 février

JOURNÉE PROMO ET LOTO

9h à 18h, Salle des Fêtes
Le temps des loisirs

dimanche 20 février

**APRÈS-MIDI DANSANT
ET CONCERT DE SAINT-CYR MUSIQUE**

14h30 à 19h30, Salle des Fêtes
Le temps des loisirs

samedi 26 & dimanche 27 février

JOURNÉES VOITURES INDOOR

10h-22h, Gymnase
USMM

dimanche 27 février

**CONCERT TROMBONE «SUITE»
ET L'ATELIER BRASS BAND**

16h, Salle des Fêtes
Saint-Cyr Music

MARS

mercredi 2 mars

CONFÉRENCE DE CLÉMENT JOUBERT

Salle des Fêtes
La Saint-Cyrienne

dimanche 6 mars

CONCERT QUATUOR LES AILES

16h30, Eglise
Les Amis de l'Orgue

Lundi 7 mars

PARIS NICE - Course cycliste

vendredi 11 mars

**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
FAMILLES RURALES**

19h, Salle des Fêtes

jeudi 17 mars

CAFÉ DES AIDANTS

14h-15h30, salle square des jumelages
Familles Rurales

jeudi 17 mars

LOTO

14h à 18h, Salle des Fêtes
Le temps des loisirs

samedi 19 & dimanche 20 mars

EXPOSITION PHOTOS

Château de Morchène
Saint-Cyr Cadraiges

samedi 19 mars

DICTÉE DES MOTS D'OR

10h30/13h30/15h/17h, Château de la Jonchère
APFA

samedi 19 mars

SOIRÉE DANSANTE GÉNÉRATION 80

21h, Salle des Fêtes
Comité de jumelage

jeudi 24 mars

**CÉRÉMONIE DES LAURÉATS
DE LA DICTÉE DES MOTS D'OR**

18h, Château de la Jonchère
APFA

